vinetur

Le recul du vin fait baisser la consommation d’alcool en France en 2025

La consommation par habitant a atteint 10,0 litres d’alcool pur après une baisse de 4,8 % de la consommation de vin sur un an

mardi 24 novembre 2026



La consommation d’alcool en France métropolitaine a de nouveau baissé en 2025, principalement sous l’effet du recul de la consommation de vin, selon un rapport publié mardi 24 novembre par l’Observatoire français des drogues et des tendances

addictives (OFDT).

Selon l’OFDT, la consommation d’alcool par habitant a atteint 10,0 litres d’alcool pur en 2025, en baisse par rapport à 2024. Le recul est principalement dû au vin, tandis que la consommation de bière est restée stable. Dans son estimation pour le vin, l’OFDT fait état d’une baisse de la consommation apparente à 4,81 litres d’alcool pur par habitant âgé de 15 ans et plus, contre 5,05 litres en 2024, soit un recul de 4,8 %.

Ces chiffres s’inscrivent dans une évolution de longue date des habitudes de consommation en France. Le vin reste au cœur du marché français de l’alcool, mais sa place dans la consommation quotidienne s’érode depuis des années. Les données de 2025 montrent que cette tendance se poursuit, tandis que la consommation de bière reste stable, sans progresser suffisamment pour compenser le recul du vin.

Pour la filière française des boissons, ces nouveaux chiffres pourraient avoir des conséquences au-delà des enjeux de santé publique. Une nouvelle baisse de la consommation intérieure d’alcool, en particulier de vin, pourrait peser sur la planification de la production, la gestion des stocks et les prévisions commerciales des producteurs, distributeurs et détaillants qui dépendent du marché français. La stabilité de la bière suggère que le recul n’a pas touché toutes les catégories de manière uniforme, mais la tendance générale indique une demande intérieure plus faible.

L’OFDT a également indiqué que la consommation d’alcool chez les jeunes continuait de diminuer. Les consommations régulières et à risque ont nettement reculé, en particulier chez les 17-25 ans. Le rapport ne présente pas la consommation des jeunes comme un problème résolu, mais décrit cette évolution comme une nouvelle étape de la baisse continue de l’exposition des jeunes générations.

Cette tendance contraste avec le poids durable de l’alcool sur le système de santé. L’OFDT a indiqué que les troubles liés à l’alcool restaient une cause majeure de décès et de maladie en France, malgré une légère baisse globale. Le poids de ces troubles demeure particulièrement marqué chez les hommes et les catégories les plus défavorisées, ce qui souligne la persistance d’inégalités sociales en matière d’exposition et de dommages.

Le rapport met ces constats en regard d’un large éventail d’indicateurs disponibles jusqu’en 2025, notamment des enquêtes sur la consommation, des données hospitalières et le suivi des décès liés à l’alcool. En croisant ces sources, l’OFDT entend montrer non seulement les quantités d’alcool consommées, mais aussi les effets de cette consommation sur la santé.

L’organisme a souligné que les actions de prévention et de sensibilisation devaient se poursuivre, en particulier dans les établissements scolaires et sur les lieux de travail. Selon lui, la réduction des risques liés à l’alcool nécessite des mesures durables dans les cadres où les habitudes se forment ou se renforcent. Il s’agit notamment de limiter les comportements de consommation nocifs, d’améliorer l’information et de réduire les dommages sanitaires, sociaux et économiques associés à l’usage d’alcool.

Les résultats de 2025 suggèrent que la France continue de s’orienter vers une baisse globale de la consommation d’alcool, mais à des rythmes et selon des modalités différents en fonction des groupes et des produits. La consommation chez les jeunes poursuit son recul, et le vin explique une grande partie de la baisse nationale. Dans le même temps, le rapport montre clairement que la diminution de la consommation ne réduit pas l’ampleur des dommages liés à l’alcool, qui restent importants et inégalement répartis dans la population.

Les nouvelles données devraient être suivies de près par les responsables de la santé publique, mais aussi par les entreprises du vin et des spiritueux, les brasseurs et les producteurs agricoles. Sur un marché où la demande intérieure a longtemps déterminé les stratégies de production et de vente, une nouvelle année de baisse de la consommation par habitant pourrait conduire à accorder davantage d’attention aux prix, aux débouchés à l’export et à l’évolution des comportements des consommateurs. Fondé sur des indicateurs sanitaires et de consommation couvrant la période jusqu’en 2025, le rapport de l’OFDT met cette question économique en regard d’une réalité de santé publique : la consommation d’alcool recule dans certaines parties de la société française, mais ses conséquences restent profondément ancrées.